



## **Déclaration préalable au CHSCTA du 17 AVRIL 2020**

Madame la Rectrice, vous avez entendu comme nous lors de la dernière allocution du président de la république, qu'il va falloir ré-ouvrir les écoles à partir du 11 mai. Cette annonce est pour le moins surprenante compte tenu des principes qui doivent être observés en matière de dé-confinement.

Si l'on écoute l'avis des chercheurs de l'Inserm qui préconise une réouverture des écoles en septembre et l'expertise médicale, qui parle d'un dé-confinement qui devrait se faire région par région, dans l'ordre inverse du confinement. Curieusement, c'est tout à fait le contraire qui se profile. Mais sait-on vraiment à qui se fier aujourd'hui ?

Pourtant, un établissement scolaire nécessite des organisations, ce sont des classes souvent surchargées, des transports en commun, des services de restauration, et autant de temps de proximité, de regroupements récréatifs ...etc. Toutes ces problématiques ne peuvent être réglées dans un délai contraint avec une épidémie qui est toujours bien présente à l'heure actuelle.

Le Haut Conseil de la Santé publique explique que l'école constitue une zone d'amplification dans la transmission du virus. Alors qu'à ce jour nous n'avons pas suffisamment de masques pour tout le monde, pas de tests sérologiques, ni de traitements, ni de vaccins... Il est difficile de comprendre la position de notre président qui semble médicalement irresponsable sur les conséquences que pourraient entraîner cette décision sur la progression de la pandémie. D'ailleurs même notre ministre lorsqu'il répond à la FSU lors de l'audience du 14 avril ne sait pas lui-même comme s'y prendre.

Une incohérence de taille : bars, restaurants qui resteront fermés jusqu'en juillet, mais les crèches, maternelles... ouvriraient à partir du 11 mai. Cela montre que le gouvernement est prêt à prendre tous les risques sanitaires pour la santé de l'économie.

Nous pouvons considérer que notre académie a été relativement épargnée pour l'instant, grâce au ralentissement dû au confinement, maintenant nous pourrions enchaîner sur une stratégie de contamination accélérée ?

Pouvez-vous nous indiquer quel serait, Madame la Rectrice, le cadre d'un protocole évolutif dans le temps du dé-confinement et les différents scénarii à envisager ?

Comment s'assurer que l'ensemble des établissements seront bien désinfectés de manière efficace et systématique ?

Comment réaliser l'accueil, le contact avec les élèves, gérer les transports, les classes, la vie scolaire et la restauration scolaire ?

Quels traitements pour les personnels, les équipes enseignantes et particulièrement pour les collègues fragiles ?

Par ailleurs, nous vous alertons sur l'attitude des chefs de service qui pour certains sont déjà en train d'organiser le retour, un travail inutile de pression sur les personnels, alors qu'aucun cadrage officiel n'existe pour le moment.

En ce sens, nous attendons que notre académie se prononce sur un protocole clair, et que les CHS dans le secondaire (pas un conseil pédagogique comme cela se pratique) puissent décliner les éléments incontournables de la reprise dans chaque établissement.

Nous souhaitons que la mise en action du dé-confinement fasse une réelle place à l'état anxigène que comporte le retour aux contacts des équipes de personnels et des élèves. D'autant plus que les messages contradictoires de nos gouvernants depuis le début de la crise n'ont pas été là pour nous rassurer.

Nous vous engageons donc à diffuser une information de qualité dans la chaîne hiérarchique sur la réouverture des écoles et la reprise des enseignements,

Nous vous engageons à un travail de proximité destiné à soutenir les personnels les plus fragilisés. Grâce à nos acteurs de prévention (médecin, infirmière, assistante sociale, ...), qu'il ne soit pas ignoré non plus l'existence et le rôle de nos psychologues scolaires sur le terrain. Il est important que soit mis en œuvre, au sein des services de l'état en lien avec les collectivités territoriales, toutes les ressources locales susceptibles d'aider la communauté scolaire à surmonter les difficultés.

Nous attendons aussi l'intervention des inspecteurs santé et sécurité au travail pour accompagner le conseiller et les assistants de prévention à la mise en œuvre des règles d'hygiène pour faciliter la reprise.

Nous devons ensemble anticiper et communiquer, afin de veiller à ce que la reprise se déroule dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnels et ce quelle que soit la date de cette reprise.